



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :
Maison des Sciences
de l'Homme de Dijon UMS 2739
sous tutelle des
établissements et organismes :
CNRS
Université de Bourgogne



Mai 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :
Maison des Sciences de l'Homme de Dijon UMS 2739
sous tutelle des
établissements et organismes :
CNRS
Université de Bourgogne

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mai 2011



Fédération

Nom de la fédération : Maison des sciences de l'homme de Dijon

Label demandé : MSH - USR

N° si renouvellement : UMS 2739

Nom du directeur : M. Serge WOLIKOW

Membres du comité d'experts

Président :

M. Frédéric MONIER, université d'Avignon et des pays de Vaucluse

Experts :

Mme Geneviève BOIDIN-LALLICH, université Lyon 1

M. Madjid IHADJADENE, université Paris 8

Représentants présents lors de la visite

Déléguée scientifique représentant de l'AERES :

Mme Viviane COUZINET

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

Mme Sophie BEJEAN, présidente de l'université de Bourgogne

Mme Nicole COMMERÇON (représentant le conseil scientifique du réseau des MSH)

Mme Monique DUMAS (Vice-présidente en charge de la Recherche de l'université de Bourgogne)

M. Daniel COURJON (chargé de mission scientifique auprès du Délégué Régional pour la Bourgogne et la Franche-Comté, représentant M Philippe PIERI, Délégué Régional Centre-Est du CNRS)

M. Emmanuel RANC, directeur général adjoint « Recherche et développement » (université de Bourgogne)

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

La visite de la MSH de Dijon le 31 mai 2011 s'est déroulée de la façon suivante :

9h - 9h45 : Réunion à huit clos du comité d'experts.

10h-12h : rencontre du comité d'experts avec le directeur de la MSH et son équipe de direction. Cette réunion a été ouverte aux directeurs des unités hébergées dans la structure fédérative, aux responsables d'axes transversaux définissant l'identité scientifique de la MSH, aux représentants des tutelles, au représentant du réseau national des MSH et au directeur d'école doctorale du secteur SHS.

12h-12h30 : rencontre des experts avec le personnel administratif et technique de la MSH.

12h30- 13h20 : rencontre avec les représentants des tutelles. La représentante du réseau national des MSH a participé à cette réunion.

13h20-14h : déjeuner plateau repas à huis clos.

14h-14h30 : visite des locaux (en construction).

14h30 - 16h30 : délibération des experts à huit clos.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

La MSH de Dijon est née en 1999 soit deux ans après la décision nationale de création des MSH. La reconnaissance institutionnelle de la MSH de Dijon est intervenue de 2002 à 2004 : devenue UMS relevant du CNRS et de l'université de Bourgogne (désormais uB) en janvier 2003, elle a intégré le réseau national des MSH en 2002/2004. C'est au cours du contrat d'établissement 2004-2007 de l'uB que la MSH a donc acquis sa structure actuelle au sein de l'établissement porteur et dans le paysage scientifique national. Le renforcement de la MSH de Dijon est intervenu dans le cadre du contrat d'établissement 2007-2010, qui a coïncidé avec l'essor du GIS « réseau national des MSH ». Cela s'est accompagné de partenariats passés avec l'INRA ainsi qu'avec Agrosup Dijon.

La localisation des chercheurs est donc dijonnaise, avec une aire d'attraction régionale. La construction de locaux dédiés à la MSH, sur le site de l'uB, dont l'ouverture est prévue en septembre 2011, devrait renforcer cette assise géographique, sans préjuger du projet de PRES déposé depuis 2009 entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté.

Née autour d'un cartel d'unités de recherche, la MSH de Dijon a su renforcer son périmètre et l'étendre de manière significative. On compte aujourd'hui dans cette fédération 15 unités au total, dont 9 UMR (7 CNRS/ 2 INRA) et cinq équipes d'accueil reconnues par le Ministère (désormais EA). Les piliers de la MSH de Dijon - notamment l'UMR 5594 ARTÉHIS, le centre G. Chevrier UMR 5605, l'antenne bourguignonne de l'UMR THéMA 6049 - sont présents dans plusieurs axes de développement scientifique pluridisciplinaires, à la croisée entre histoire, archéologie, géographie (plus spécifiquement géomatique), droit et gestion notamment. Il y a d'autres axes transversaux, ainsi : les études des textes et des dispositifs de communication (3 EA de l'uB) ; des recherches sur le monde rural (2 UMR INRA-Agrosup Dijon), et le vin.



- Equipe de Direction :

La structure de gouvernance de la MSH de Dijon repose sur les 2 conseils de règle dans les MSH : conseil d'orientation et de gestion, ainsi que conseil scientifique. Mais le rapport remis à l'AERES en mars 2010 ne fait pas apparaître d'équipe de direction. En revanche, un « bureau de direction » fonctionnera à l'avenir, en fonction du toilettage de l'organigramme prévu pour les années 2012-2015. Des précisions ont donc été demandées à la MSH, et fournies avant la visite. L'équipe de direction existante est composée du directeur, de deux directeurs adjoints, des 5 responsables d'axes scientifiques, du directeur de l'école doctorale SHS de l'uB (l'ED LISIT), de deux chargés de mission (valorisation/international), ainsi que d'un responsable administratif et scientifique (IATOSS). Cet organe collectif, se réunissant une fois par mois, semble particulièrement adapté à la direction de cette MSH. Il est effectivement important que le toilettage des statuts de la MSH fasse apparaître un organe collectif de direction qui existe déjà en pratique, en tenant compte des projets - en cours depuis 2009- de PRES Bourgogne Franche-Comté. En revanche, le rapport mentionnait les structures prévues pour le prochain quinquennal.

- Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

La MSH compte sur 11 personnes affectées en propre (en 2010), dont 4 personnels CNRS (ITA) et 7 personnels de l'uB (IATOSS). En outre, des personnels sont employés en CDD par la MSH dans le cadre des différents programmes et contrats de recherche, ce qui témoigne plus fidèlement de l'activité réelle. L'engagement des deux tutelles, le CNRS et l'uB, est resté significatif durant la période. Il est souhaitable que l'investissement du CNRS se renforce en personnels dont la qualification corresponde aux responsabilités réellement assumées actuellement : ingénieurs ou ingénieurs d'études en informatique, en archivistique, en géomatique, en documentation, par exemple. L'affectation des personnels, dans 4 bureaux et surtout trois services ne sera pas modifiée à l'avenir. Cette organisation, très opératoire, traduit bien les orientations dominantes et les zones de force de la MSH de Bourgogne. En coordination avec ses tutelles, celle-ci s'est dotée d'une politique globale de gestion des ressources humaines (désormais RH). Cette politique devrait conduire à une redéfinition et une requalification des emplois pour les personnels affectés à la MSH, dans le cadre d'une gestion des carrières sur les moyens et long termes.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

La MSH de Dijon, organisée entre 2002 et 2004, est devenue, en quelques années, une structure particulièrement active, qui a su répondre aux exigences de la charte des MSH, déclinées en cinq points :

Une *identité scientifique* forte dans le réseau national, par la qualité des recherches et de l'animation scientifiques qu'elle a impulsées dans le grand campus dijonnais, et grâce à quelques programmes phare (« archives », « espaces et mutations »), ancrés sur les plate-formes mutualisées de la MSH (numérisation et géomatique),

Une réelle mise en œuvre de *l'interdisciplinarité*, par l'importance des programmes transversaux qu'elle a su encourager et promouvoir, et par la synergie entre sciences humaines et sciences sociales,

Une adaptation féconde à *l'inter-institutionnalité*, grâce à l'originalité des partenariats noués (avec l'INRA et Agrosup à Dijon), et avec l'insertion dans un projet de PRES inter-régional (Bourgogne Franche-Comté).

Une *inscription territoriale* forte, puisque la MSH est devenue, dans le domaine scientifique qui est le sien, un partenaire reconnu de la région Bourgogne, tout en se tournant vers d'autres acteurs locaux dans plusieurs secteurs.

Enfin, la MSH de Dijon a posé les bases sur lesquelles construire une future *internationalisation des recherches* dans le cadre de la période à venir (2012-2015).



- **Points forts et opportunités :**

Les piliers du développement de la MSH de Dijon sont assez nombreux. Le projet de développement de la MSH est fortement appuyé par les tutelles et en particulier par l'université de Bourgogne, comme l'a souligné la présidente de cet établissement lors de la visite des experts. Cela va de pair avec une reconnaissance réelle par les collectivités territoriales, et en particulier par le conseil régional de Bourgogne (engagement dans un plan régional d'innovation, investissements dans le CPER). On doit souligner également deux points originaux, qui contribuent à donner sa spécificité et sa force à cette structure fédérative : le partenariat interdisciplinaire avec l'INRA et Agrosup Dijon, ainsi que l'intégration dans la MSH d'une école doctorale, d'ailleurs hébergée dans les futurs locaux. L'identité scientifique repose, pour le bilan de la période écoulée, sur des pôles recherche très lisibles au plan national. Le projet global déposé pour la période à venir propose une identité scientifique davantage tournée vers les sciences sociales. Dans ce projet global, le centre de ressources numériques thématique apparaît comme une réelle opportunité. Grâce à l'expertise acquise dans le domaine archivistique, ce centre doit constituer un pôle fort de développement scientifique.

- **Points faibles et risques :**

Le caractère assez récent de la structure, reconnue il y a moins de dix ans, explique la nature des points faibles, au premier chef les difficultés rencontrées dans l'internationalisation de la recherche.

La recherche au plan international a concerné une minorité de programmes scientifiques. Si le bilan est modeste de ce point de vue, le projet pour la période à venir propose une dynamique tournée vers l'international. Cela est crédible et pertinent : les nouveaux locaux dédiés doivent faire sauter le verrou. On encourage donc la tenue, à l'avenir, de manifestations scientifiques à l'international.

De même, il vaut la peine de renforcer la publication en langues étrangères, que ce soit pour les revues abritées, ou pour la valorisation des résultats, en particulier sur le site web de la MSH. On souhaite que des versions en langues étrangères de ce site contribuent à une meilleure visibilité des activités de la MSH.

- **Recommandations :**

L'équipe de direction et, plus largement, la communauté scientifique impliquée dans la MSH ont su mettre en œuvre une vraie démarche d'auto-évaluation au terme de la période 2007-2010. En effet, le bilan des années 2007 à 2010 est assez contrasté, entre les six pôles transversaux de développement : trois d'entre eux sont remarquables, tandis que pour les trois autres pôles, la mise en route a pu être plus difficile. Les leçons en ont été tirées dans la politique globale adoptée pour la période 2012-2015, avec deux objectifs. Le premier est de remédier aux disparités internes, en définissant un projet scientifique fortement remanié et plus ouvert aux sciences sociales. Le second objectif est de trouver une dynamique avec la MSH de Besançon, dans le cadre d'un projet de PRES, déposé en 2009, entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Ces réponses et ces propositions témoignent d'une forte capacité de la structure fédérative à s'adapter à de nouvelles configurations.

Deux éléments peuvent nourrir cette réflexion sur l'avenir. Le premier concerne les éléments d'aide au pilotage de la MSH, notamment l'usage de tableaux de bord et d'indicateurs internes. Le second, plus stratégique si l'on veut, concerne la mesure de la prise de risques, induits par la mutation prévue en 2012-2013. Celle-ci devra faire évoluer la structure fédérative, mais elle devra aussi conforter l'identité de la MSH de Dijon, sur le plan national.



3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

En tant que structure fédérative, la MSH a coordonné l'activité scientifique des 15 unités de recherche associées dans le campus dijonnais en favorisant des projets orientés autour de six pôles thématiques et pluridisciplinaires. Ces six pôles sont : « patrimoines », « espace et mutations », « archives », « textes et contextes », « apprentissages » et « identités, citoyennetés ». En l'absence de bilan pour ce dernier pôle dans le rapport adressé à l'AERES, des informations écrites ont été demandées avant la visite, et fournies au comité d'experts sous forme d'un rapport complémentaire. Les bilans dressés sont variables, voire contrastés, selon les pôles considérés. On peut admettre l'existence d'une *summa divisio* entre d'un côté trois pôles scientifiques remarquables, pôles dans lesquels la synergie fédérative a produit des résultats majeurs durant le dernier contrat d'établissement, et d'un autre côté les trois autres pôles, qui doivent faire l'objet d'une plus grande attention. En effet, certains résultats y sont prometteurs, tandis que d'autres sont en demi-teinte.

La MSH de Dijon peut compter sur les bilans très positifs de trois pôles remarquables : « patrimoines », « espaces et mutations », et enfin « archives ».

Le premier - « patrimoines » - a mis à son actif une enquête sur « les associations, musées et écomusées en Bourgogne », qui a rencontré un large succès, notamment auprès des acteurs institutionnels de la filière. On peut mentionner également le soutien à des colloques internationaux et des publications. Le deuxième pôle remarquable - « espace et mutations » - a su fédérer des équipes plus nombreuses, autour de questionnements généraux (le foncier, la gestion de l'eau). Cela a permis de susciter ou d'encourager des initiatives variées (Journées de microéconomie appliquée en 2009) tout en assurant des réussites dans des domaines plus attendus (2 projets avec financements ANR : un en 2007, un en 2009). Le pôle « archives » a lui aussi associé plusieurs équipes, autour d'un noyau dur constitué par deux UMR, et a mis à son actif trois grandes enquêtes, d'ampleur nationale et/ou internationale. Primo, la coordination du programme national ARSHS (archives de la recherche en sciences humaines et sociales), soutenu par le TGE Adonis et inscrit dans le périmètre du GIS réseau national des MSH. La MSH de Dijon y joue un rôle moteur, notamment en termes de formation des acteurs impliqués et de mise en ligne. Secundo, la constitution de base de données et de ressources numériques sur la vigne et le vin (en relation avec la chaire Unesco créée en 2007) a produit des premiers résultats fort intéressants, grâce à l'accord passé avec l'INAO. Cela commence à être valorisé en ligne, en lien avec un projet de centre de ressources numériques thématiques, qui a un intérêt scientifique réel. Tertio, le vaste programme « archives des mouvements sociaux et des organisations/archives du communisme », porté par un réseau national (DAF, AD. Seine St-Denis) et international (Archives de la fédération de Russie, consortium européen VFA) a lui aussi produit des premiers résultats très significatifs, en termes scientifiques (colloques), comme pour la mise en ligne de corpus. La poursuite de ces opérations de mise en ligne de corpus numérisés, et de recherches associées, mérite d'être très fortement encouragée (cf. infra).

A côté de ces trois pôles, la MSH de Dijon a su encourager des rencontres et des opérations dans le pôle « identités, citoyennetés ». Le bilan de ce pôle est contrasté, avec d'un côté des recherches en « histoire des idées » sur le thème « les Lumières et l'idée de nature » qui, lancées en 2007-2008, n'ont pas su trouver de rythme pérenne. En revanche, les recherches interdisciplinaires sur « identités, intégration, discrimination, minorités » ont quant à elles été très prometteuses. Elles ont débouché sur la création d'un groupe de recherches sur les migrations en Bourgogne (désormais GREMIB), qui a déjà plusieurs réalisations (site web) et des projets d'enquête pertinents et consistants à son actif. Pour ce pôle « identités, citoyennetés », la plus-value fédérative a joué un rôle très positif.

Le bilan est plus mitigé en ce qui concerne le pôle « textes et contextes ». D'un côté, il y a des réalisations collectives, comme la revue du même nom, même si sa présentation sur le site n'est pas évidente. La numérisation du fonds Raymond Queneau, cédé à l'uB en 2007, est fort intéressante, mais n'est curieusement pas jointe au bilan de ce pôle. L'ensemble est vraiment en demi-teinte.

Cela contraste avec le bilan plus fragile du dernier pôle scientifique de la MSH de Dijon : « apprentissages ». Le rapport remis à l'AERES montre, de façon très honnête, que les activités n'ont pas été « le produit d'une dynamique réellement fédérative », et ce, en dépit du fait que ce pôle a été créé autour de trois équipes (ENESAD, IREDU, LEAD) et de l'IUFM. Mais celui-ci, composante de l'uB, n'est justement pas une unité de recherche en tant que telle. En dehors des changements de responsables évoqués dans le rapport, d'éventuelles difficultés entre d'une part



les unités de recherche fédérées dans ce pôle scientifique, et d'autre part les composantes (IUFM relevant de l'uB) ou établissements porteurs (Agrosup Dijon pour l'ENESAD) ont peut-être joué un rôle dans ce bilan décevant.

- **Réalité et qualité de l'animation scientifique :**

L'animation scientifique impulsée ou soutenue par la MSH de Dijon (jusqu'à présent dépourvue de locaux propres de surcroît) est notable. Elle témoigne parfaitement de la renommée justifiée de cette structure fédérative. Mais celle-ci gagnerait à s'ouvrir à l'international, y compris avec des manifestations en langues étrangères (séminaires internationaux). Cette animation scientifique est aussi inégale, - sur le plan quantitatif s'entend-, si l'on suit les annexes du rapport à l'AERES (« bilan d'activités par pôles »). Les trois pôles remarquables déjà signalés (cf. supra) ont proposé une animation scientifique dense, avec un rythme soutenu, surtout pendant les années 2007 et 2008. On comptabilise entre 25 et 30 manifestations scientifiques (journées d'études, séminaires, colloques, conférences, etc.) pour les trois pôles : « patrimoines » (29), « archives » (30) et « espaces et mutations » (28). On en comptabilise deux fois moins environ pour les deux pôles aux résultats moins nets : « textes et contextes » (13), et « identités, citoyennetés » (17), le travail impulsé par le GREMIB n'ayant commencé qu'en 2009. Enfin, le pôle le plus faible - « apprentissage » - a organisé 5 manifestations scientifiques. L'ensemble est effectivement très appréciable, mais il convient de s'interroger sur ces disparités. Les raisons de ces hiatus tiennent, selon les responsables :

- au travail de constitution de corpus et de bases de données (d'où un ralentissement de l'animation en 2009) ;
- à la restructuration de la recherche en lettres et langues à l'uB (pour le pôle « textes et contextes »).

Enfin les principaux acteurs ont dû s'investir dans des projets autres, notamment la construction d'un bâtiment dédié.

- **Pertinence et qualité des services techniques communs :**

Les services communs de la MSH de Dijon sont au nombre de trois : numérisation et banques de données ; pôle géomatique et cartographie ; documentation scientifique. La qualité de ces services communs est le fruit de plusieurs facteurs. On en signale deux. Le premier facteur est la politique globale de gestion des RH mise en œuvre par la direction de la MSH. Le deuxième facteur est la dotation de la MSH en plusieurs équipements dits mi-lourds, de pointe, durant le dernier contrat de plan État Région (CPER 2007-2013) soutenu par le CNRS. Les équipements en numériseurs (et appareils photos) ont soutenu le développement d'activités de très haut niveau pour la numérisation d'archives, ainsi que l'acquisition de compétences en archivistique, au plan national, voire au plan européen (programme cofinancé par le Conseil de l'Europe sur les archives de l'Internationale communiste). Dans le même esprit, les équipements cartographiques/géomatiques, ainsi les GPS différentiels, les serveurs de gestion géomatiques comme les suites logicielles associées ont clairement permis le développement de services très pointus au profit de la recherche sur les territoires. Cela a soutenu des opérations de recherche significatives aux échelles tant régionale (expertise cartographique/géomatique sur le site archéologique d'Alésia) que nationale et internationale (recherche sur les modalités territoriales de la gestion de l'eau au Maghreb). L'investissement, en géomatique, cartographie web, et acquisition de données Lidar (télémétrie laser permettant une segmentation 3D), semble se faire en concertation avec la MSHE de Besançon (USR N. Ledoux). L'équipement en serveurs de stockage a soutenu le développement d'un pôle en matière documentaire, qui a besoin d'être renforcé.

La consolidation de ces services communs de qualité gagnerait en pérennité, grâce à un schéma directeur sur la mutualisation des moyens humains et matériels entre tous les acteurs (MSH N. Ledoux de Besançon, PRES Bourgogne Franche-Comté, composantes concernées des universités, dont les services communs de documentation et les directions de services informatiques). Un tel schéma directeur pourrait être employé pour le pilotage (tableaux de bord).

La structure comme la qualité scientifique de ces trois services communs sont une des forces de la MSH de Dijon. Ils contribuent ainsi à lui conférer assez largement son identité. Ils devront soutenir le changement de configuration à venir de la MSH de Dijon.



- **Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :**

La mutualisation des moyens des 15 unités de recherche associées doit être appréhendée de deux façons différentes, en fonction de la politique mise en œuvre, et en fonction des résultats. Du côté de la politique mise en œuvre, le rapport à l'AERES souligne la création d'une procédure de soutien à l'émergence de nouveaux projets, via la mise en place d'un appel à projets internes. Cette procédure a bénéficié à cinq programmes, dont le programme GREMIB, dont on a déjà noté l'intérêt (cf. supra). Tous les projets ne sont pas présentés de façon très claire dans le rapport (ainsi du « projet interdisciplinaire latino-germanique »), et surtout il manque quelques indications sur la politique scientifique, ou la stratégie suivie par la MSH de Dijon en la matière. Elle semble avoir tantôt conforté des projets issus de zones de force de la MSH (ainsi pour le programme vêtements et textile : sources et ressources), tantôt bénéficié à des zones plus fragiles (« représentations de l'écrivain dans la littérature contemporaine »).

Du côté des résultats, la mise en commun doit être appréciée en fonction de la situation matérielle et de l'absence de locaux dédiés. Cependant, il y a une réelle mutualisation, qui a porté sur les réseaux informatiques, la modération de sites web, les services communs, mais aussi sur le suivi et l'accompagnement des projets et programmes financés (régionaux, ANR, notamment). On doit souligner une spécificité de la MSH de Dijon, qui assure une formation à la recherche pour environ cinq cents doctorants en SHS. En effet, l'école doctorale LISIT de l'uB est gérée par la MSH. De même, la mutualisation des moyens des unités a permis que la MSH joue le rôle d'interface avec la région Bourgogne, au titre du plan d'action régional pour l'innovation (PARI).

- **Valorisation des résultats de la recherche :**

La valorisation des résultats de la recherche opérée par la MSH de Dijon repose sur plusieurs outils, développés à partir du site web, rénové, de la MSH, dont l'architecture est claire et dont le contenu scientifique est effectivement mis à jour de façon très régulière. Des versions en langues étrangères seraient bien venues.

Développé sur ce support web, le premier outil de valorisation est un service d'enregistrement et de mise en ligne des manifestations scientifiques organisées par et/ou soutenues par la MSH : journées d'études, séminaires, colloques. Cette forme de valorisation est assurée par le service technique commun de la documentation au sein de la MSH.

Le deuxième outil de valorisation de la recherche est une lettre d'information mensuelle, sous format électronique, de la MSH, dont les rubriques et les contenus correspondent tout à fait aux standards académiques en la matière.

Le troisième outil de valorisation de la recherche est la mise en ligne de plusieurs revues électroniques : les publications MSH, distinguées des « publications de laboratoire », sont au nombre de trois. La revue « Textes et contextes », une publication de l'école doctorale LISIT pour les doctorants (« sciences humaines combinées » de l'ED 491) associée de surcroît à une école doctorale de l'université de Franche-Comté dans le cadre du PRES en cours. Enfin, la publication « territoire du vin » (chaire Unesco histoire et culture du vin).

La MSH procède au dépôt de la production scientifique des chercheurs dans HAL.

On trouve deux autres outils de valorisation : le rôle central joué dans la plate-forme nationale AR-SHS (au sein du réseau national des MSH) comme le projet, en cours de réalisation, de centre de ressources numériques thématique. Ce centre est envisagé dans une perspective nationale (TGE Adonis, partenariat avec la BNF) et internationale (participation à la bibliothèque numérique Europeana). Tel que présenté par le directeur de la MSH, ce centre de ressources numériques thématique peut être un instrument très intéressant à des fins de valorisation de la recherche. On souhaite encourager très fortement la poursuite de ce projet.



- Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.

Le projet scientifique présenté pour la période 2012-2015 par la MSH de Dijon, seule structure fédérative de ce type en SHS sur le site dijonnais, soulève deux questions liées, que l'on distingue pour des raisons de clarté.

- Primo, quel type de réponses ce projet apporte-t-il aux disparités internes à la MSH de Dijon, telles qu'elles sont apparues dans le bilan des années 2007-2010 ?

- Secundo, quelles priorités scientifiques ce projet fixe-t-il, dans la perspective du PRES entre l'uB et l'université de Franche-Comté, compte tenu de la convention de coopération existant entre la MSH de Dijon et la MSHE Nicolas Ledoux de Besançon (USR 3124, CNRS et université de Franche-Comté) ?

Les limites propres à l'expertise AERES de la MSH de Dijon ne permettent pas d'apporter tous les éléments de réponse souhaitables à ces questions liées. Ces limites posées, il convient cependant de garder à l'esprit l'importance de l'échéance 2011 pour la MSH de Dijon.

Celle-ci est envisagée, par la présidence de l'université de Bourgogne, comme une instance de structuration de la recherche en SHS. La MSH sera aussi un lieu et une vitrine de la recherche en SHS, avec l'achèvement des locaux prévus pour ouvrir en septembre 2011. Ces locaux sont affectés à la MSH, qui intègre l'école doctorale LISIT de l'uB et héberge les éditions universitaires de Dijon.

La MSH est aussi une interface avec les collectivités territoriales - on lui donne acte des 11 « programmes intégrés » financés par le conseil régional de Bourgogne au titre du PARI (plan régional pour l'innovation) pour son volet SHS.

Cette fonction centrale et structurante explique enfin l'importance des projets déposés au titre des investissements d'avenir - avec la présentation (après le 30/6/2010) par la MSH de Dijon de projets Equipex et Labex, ce qui témoigne de son insertion dans les dynamiques collectives.

Cela dit, le projet scientifique pour 2012-2015 remanie en profondeur les choix de développement de la MSH de Dijon. Ce projet est articulé autour de 5 axes scientifiques transversaux (pluridisciplinaires) : « langages, identités, représentations » ; « acteurs, normes, pratiques, décisions » ; « cultures et patrimoines » ; « territoires et environnement » ; enfin « marchés, institutions, gouvernance ». Cette évolution forte prend appui, en partie, sur l'existant. Ainsi, l'axe « cultures et patrimoines » est, selon le rapport, construit « sur le bilan critique du pôle 'patrimoines' » du contrat précédent. L'appui sur l'existant est également visible pour l'axe « territoires et environnement » : la dynamique scientifique qui animait le pôle « espaces et mutations » du contrat précédent conduit aujourd'hui à une nouvelle déclinaison des approches. Les propositions faites, autour de « la construction politique des territoires », de « l'anthropisation de l'environnement » et du « territoire dans le développement durable », sont fertiles et justifiées.

Les trois autres axes de développement scientifique pour 2012-2015 montrent une volonté de transformer les zones de faiblesse relative du contrat précédent en zones de force.

Fruit d'une auto-évaluation, ce choix délibéré est très visible pour l'axe « langages, identités, représentations », qui vise à fédérer deux pôles du contrat précédent (« textes et contextes », « identités et citoyennetés »). La présentation ne convainc pas entièrement. En effet, un grand nombre de projets d'enquête sont présentés (huit projets en propre, plus deux en collaboration avec l'université de Bretagne Occidentale). On peut s'étonner que des initiatives scientifiques prises dans le contrat précédent, comme le GREMIB ou la numérisation des archives R. Queneau, restent, semble-t-il, sans suites.

Enfin, les deux axes de développement restants pour les années 2012-2015 attirent l'attention et l'intérêt, que ce soit pour l'axe « acteurs, normes, pratiques, décisions », ou pour l'axe « marchés, institutions, gouvernance ». On est néanmoins frappés par la présentation de projets très généraux, qui ont recours à des notions à contextualiser (« le travail », « la violence », « les territoires », dans l'axe « acteurs, normes... » ; « les élites », « les réseaux » dans l'axe « marchés, institutions »). Certaines propositions ont sans doute été affinées, sans nuire à la plus-value fédérative.



Reste une question, centrale, en suspens : ces nouveaux pôles scientifiques répondent-ils à l'extension du périmètre des activités de la MSH en direction des sciences sociales, ou bien à la recherche de complémentarités avec les acteurs du PRES ?

Dans leur ensemble, ces choix scientifiques sont marqués par l'adaptation à une nouvelle configuration (le PRES et la coopération avec la MSHE de Besançon). Ils conduisent à la disparition, en tant que tel, du pôle « archives », qui constituait l'un des moteurs de la MSH de Dijon, et qui contribuait à lui donner son identité dans le paysage scientifique national et européen. Le corollaire de ces choix est, pour la période 2012-2015, de mener à bien « un projet phare » de développement d'un centre de ressources numériques thématique. Ce projet, identifié dans l'infrastructure *Corpus*, est mené conjointement par la MSH de Dijon et la MSHE de Besançon. Ce projet de centre de ressources numériques thématiques est défini et appréhendé (pour les années 2012-2015) comme un « équipement ». Pour assurer sa pérennité, son dynamisme et sa force, il doit être envisagé comme un projet scientifique en soi, mobilisant des ingénieurs qualifiés, des chercheurs et des enseignants chercheurs.

Au total, cette évolution forte des choix scientifiques faits, pour l'avenir, par la MSH de Dijon, traduit des points extrêmement positifs, comme l'adaptation à une nouvelle configuration interrégionale (PRES), et la volonté de faire émerger des synergies scientifiques neuves, eu égard aux disparités internes à la MSH de Dijon et aux zones de faiblesse relative apparues durant le contrat précédent. Cependant, le souci d'honnêteté vis-à-vis des collègues concernés conduit à souligner l'ampleur des risques pris à partir de 2012-2013, dans une situation de changement institutionnel réel. Ce changement prévu et prévisible est lié au PRES, au toilettage nécessaire des statuts et des structures de gouvernance de la MSH de Dijon, et enfin au passage très souhaitable de l'UMS actuelle à une USR (uB et CNRS). Il existe un risque que la conjonction des changements d'organisation et de l'aggiornamento de la politique scientifique mette en cause l'identité propre de la MSH, à compter des années 2012-2013. Reste l'essentiel : grâce aux efforts collectifs fournis depuis une dizaine d'années, cette structure fédérative est devenue dynamique et attractive, pourvue d'une identité scientifique lisible et forte.

La Présidente

à

Monsieur Pierre GLORIEUX
AERES
Directeur de la section des unités de
recherche
20 rue Vivienne
75002 Paris

Dossier suivi par :

Véronique SOUBZMAIGNE

Responsable du Pôle Recherche

Veronique.Soubzmaigne@u-bourgogne.fr

Dijon, le 26 juillet 2011

Objet : Evaluation : Rapport AERES - S2SF120003065 - Maison des Sciences de l'Homme (MSH) - 0211237F

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de l'envoi du rapport d'évaluation comportant un avis globalement très positif sur structure fédérative « Maison des Sciences de l'Homme de Dijon » qui associe l'université de Bourgogne et le CNRS et vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations formulées par son Directeur, Monsieur Serge Wolikow.

Je tiens par ailleurs à saluer le rôle important que joue cette fédération dans la structuration de l'activité scientifique du domaine « Sciences Humaines et Sociales » de l'université de Bourgogne et plus largement du campus dijonnais au travers, notamment, de la mise en place de plateformes technologiques mutualisées et de la coordination des demandes de soutiens formulées au titre du BQR, du Preciput ANR, du Plan d'Action Régional pour l'Innovation ou du CPER.

S'agissant des remarques formulées quant aux risques potentiels encourus, dans les toutes prochaines années, par cette structure dont le passage en Unité Mixte de Service et de Recherche est sollicité, je tiens à indiquer que l'université de Bourgogne, aux côtés de ses partenaires, veillera à accompagner cette structure dans l'évolution de ses statuts et sera attentive et soucieuse à ce que les axes thématiques définis pour la période 2012-2016 se déploient de manière harmonieuse et efficace. En parfaite cohérence avec les thématiques identifiées pour le domaine des SHS à l'échelle du PRES « Bourgogne Franche-Comté », le développement de ces axes pluridisciplinaires pourra s'appuyer, pour le prochain contrat, sur

les relations déjà fructueuses avec la MSH-E C. N. Ledoux de Besançon qui se sont d'ores-et déjà concrétisées par la signature d'une convention de collaboration en 2010 portant sur la coopération entre ces deux MSH tant au niveau du développement de recherche interdisciplinaires que de la coordination de l'activité des plateaux techniques mutualisés. Dans ce cadre, la MSH de Dijon préservera la spécificité de ses axes scientifiques qui se développeront dans la complémentarité de ceux de la MSH-E de Besançon. —

Pour les années à venir, l'université de Bourgogne, en lien avec ses partenaires, s'attachera par ailleurs à accompagner la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon dans le développement d'une dynamique scientifique à l'échelle internationale qui pourra en outre prendre appui sur une organisation améliorée par l'ouverture, prévue pour le second semestre 2011, du bâtiment qui abritera la MSH.

Je tiens enfin à réaffirmer le soutien de l'université de Bourgogne à cette structure fédérative qui occupe une place prépondérante dans un des pôles d'excellence de notre établissement au travers notamment des projets « Investissements d'Avenir » du PRES Bourgogne Franche-Comté et notamment dans le cadre d'un projet d'Equipement d'Excellence visant à développer un centre de ressources numériques qui s'appuie et qui viendra renforcer, notamment, l'expérience, reconnue et soulignée par le Comité d'évaluation de l'AERES, de la MSH de Dijon dans le domaine des archives.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Sophie BÉJEAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'B' followed by a long, sweeping flourish that extends upwards and to the right.

Dijon, le 17/07/2011

A Monsieur le Directeur de la section des Unités
de recherche de l'AERES**Objet** : proposition de complément sur une appréciation du rapport d'évaluation

Monsieur le Directeur,

Je veux à nouveau me féliciter du travail réalisé par le Comité de visite, l'attention portée à l'activité de la MSH, sa mise en perspective qui prend appui sur un diagnostic dont l'acuité et la vision globale nous aidera, nous en avons la certitude, à assurer le développement de la MSH.

Sur un point nous souhaitons, au nom du Comité de direction de la MSH de Dijon, présenter une seule remarque sur le fond à propos de l'appréciation portée par le rapport sur l'activité déployée dans le cadre de la thématique, acteurs, normes, pratiques et décisions.

Nous souhaitons faire remarquer que cet axe nouveau, mentionné brièvement dans le rapport élaboré il y a un an, ne pouvait s'appuyer sur une expérience que nous avons maintenant et qui atteste de l'intérêt qu'il suscite auprès de nombreux chercheurs impliqués dans des programmes interdisciplinaires. En témoignent effectivement les travaux sur l'immigration mais aussi sur les mouvements sociaux et les conflits, les problématiques du leadership en politique, ou encore celles des phénomènes du vieillissement comme des processus de mobilisations et de démobilisations... En somme, cet axe commence à fédérer plusieurs programmes interdisciplinaires, rassemblant une grande diversité de chercheurs des sciences sociales et humaines.

Au terme de ces quelques remarques nous tenons à redire l'intérêt que nous portons à ce rapport auquel nous pourrions nous référer dans la mise en œuvre de notre projet de développement de la MSH de Dijon dans le cadre de notre campus universitaire et du PRES Bourgogne Franche-Comté.

Serge Wolikow

Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon
UMS uB-CNRS 2739